



Office national de diffusion artistique

Comptes annuels

Exercice clos au 31 décembre 2019

Fait par SECA

Société Européenne de Commissariat et d'Audit

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Siège Social : 5, rue Ponscarmé - 75013 PARIS - Tél. : +33 (0)1 45 86 14 27 - Fax : +33 (0)1 45 82 54 64 - Email : contact@auditseca.fr
SAS au capital de 30.000 € - R.C.S. Paris B 349 357 376 - APE 6920Z - N° TVA Intracommunautaire FR 41349 357 376

Sommaire

COMPTES ANNUELS

Bilan	1
Compte de résultat	3
Bilan détaillé	4
Compte de résultat détaillé	8

ANNEXE

Règles et méthodes comptables	11
Faits caractéristiques	13
Notes sur le bilan	15
Notes sur le compte de résultat	21
Analyse bilan	22

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt	268 501	252 184	16 317	9 133
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	251 354	239 264	12 090	15 026
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	42 372		42 372	40 240
ACTIF IMMOBILISE	562 228	491 448	70 780	64 399
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	399		399	16
Créances				
Usagers et comptes rattachés	716		716	1 785
Autres créances	456 798		456 798	485 159
Divers				
Disponibilités	1 836 707		1 836 707	2 488 042
ACTIF CIRCULANT	2 294 619		2 294 619	2 975 002
Charges constatées d'avance	8 225		8 225	13 266
COMPTES DE REGULARISATION	8 225		8 225	13 266
TOTAL DE L'ACTIF	2 865 072	491 448	2 373 624	3 052 666

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves	394 964	394 964
Report à nouveau	108 996	76 609
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 715	32 387
FONDS PROPRES	525 675	503 960
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges	70 603	82 961
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 603	82 961
Fonds dédiés sur subventions		14 550
FONDS DEDIES		14 550
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 955	38 004
Dettes fiscales et sociales	177 940	199 168
Autres dettes	1 137 129	1 546 896
DETTES	1 363 024	1 784 067
Produits constatés d'avance	414 322	667 127
COMPTES DE REGULARISATION	414 322	667 127
TOTAL DU PASSIF	2 373 624	3 052 666

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%
Subventions d'exploitation	4 476 155	100,00	4 190 256	100,00
Reprises et Transferts de charge	12 871	0,29	23 685	0,57
Produits d'exploitation	4 489 026	100,29	4 213 941	100,57
Autres achats non stockés et charges externes	640 887	14,32	628 571	15,00
Impôts et taxes	90 871	2,03	85 210	2,03
Salaires et Traitements	754 200	16,85	743 549	17,74
Charges sociales	355 329	7,94	362 459	8,65
Amortissements et provisions	10 739	0,24	33 241	0,79
Autres charges	2 519 949	56,30	2 474 915	59,06
Charges d'exploitation	4 371 975	97,67	4 327 945	103,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	117 050	2,61	-114 004	-2,72
Opérations faites en commun	-261 041	-5,83	-96 568	-2,30
Produits financiers	3 830	0,09	7 980	0,19
Résultat financier	3 830	0,09	7 980	0,19
RESULTAT COURANT	-140 161	-3,13	-202 592	-4,83
Produits exceptionnels	147 910	3,30	153 702	3,67
Charges exceptionnelles	584	0,01		
Résultat exceptionnel	147 326	3,29	153 702	3,67
Report des ressources non utilisées	14 550	0,33	95 828	2,29
Engagements à réaliser			14 550	0,35
EXCEDENT OU DEFICIT	21 715	0,49	32 387	0,77

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt				
208010 – LOGICIELS	268 501,14		268 501,14	258 111,54
280801 – AMORT.LOGICIELS		252 183,84	-252 183,84	-248 978,38
	268 501,14	252 183,84	16 317,30	9 133,16
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles				
218100 – INSTAL./AGENC DIVERS	178 129,19		178 129,19	178 129,19
218300 – MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	43 839,04		43 839,04	40 838,99
218400 – MOBILIER	29 386,10		29 386,10	28 787,10
281810 – AMORT.AG.CONS.DIVERSES		175 367,40	-175 367,40	-173 922,96
281830 – AMORT.MAT.BUREAU & INFOR		35 602,86	-35 602,86	-31 210,78
281840 – AMORT.MOBILIER		28 293,59	-28 293,59	-27 595,93
	251 354,33	239 263,85	12 090,48	15 025,61
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 – DEPOT & CAUTIONNEMENT	42 372,07		42 372,07	40 239,87
	42 372,07		42 372,07	40 239,87
ACTIF IMMOBILISE	562 227,54	491 447,69	70 779,85	64 398,64
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
409100 – AVANCES/ACPTES COMMANDES	399,00		399,00	16,00
	399,00		399,00	16,00
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411000 – CLIENT	716,00		716,00	1 785,20
	716,00		716,00	1 785,20
Autres créances				
437600 – TICKETS RESTAURANT	8 019,00		8 019,00	9 045,00
438700 – ORGANISMES PROD. A RECEV.	900,02		900,02	
467100 – DEBITEURS DIVERS	250,00		250,00	220,00
467110 – SACEM	50 000,00		50 000,00	50 000,00
467140 – SACD				12 500,00
467170 – COMMISSION EUROPEENNE	359 161,97		359 161,97	359 161,97
467180 – CONVENTIONS DIVERSES	37 218,20		37 218,20	
467210 – PEREZ				302,75
467230 – HENROT	224,44		224,44	460,70
467390 – PLAUD	276,61		276,61	163,05
467401 – CHIQUET	386,82		386,82	358,75
467403 – WEISHAAR				339,05
467406 – BORGHINO	360,91		360,91	77,45
467418 – PRO HELVETIA				52 530,20
	456 797,97		456 797,97	485 158,92
Divers				
Disponibilités				
512100 – CREDIT DU NORD	12 251,54		12 251,54	97 289,66
512300 – COMPTE LIVRET	1 823 163,90		1 823 163,90	2 389 334,20
531100 – CAISSE	1 291,08		1 291,08	1 417,67
	1 836 706,52		1 836 706,52	2 488 041,53
ACTIF CIRCULANT	2 294 619,49		2 294 619,49	2 975 001,65

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Charges constatées d'avance				
486000 – CHARGES CONSTATEES AVANC.	8 225,00		8 225,00	13 265,53
	8 225,00		8 225,00	13 265,53
COMPTES DE REGULARISATION	8 225,00		8 225,00	13 265,53
TOTAL DE L'ACTIF	2 865 072,03	491 447,69	2 373 624,34	3 052 665,82

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves		
106800 – PROJET ASSOCIATIF	394 964,12	394 964,12
	394 964,12	394 964,12
Report à nouveau		
110000 – REPORT A NOUVEAU CREDIT.	108 996,34	76 609,05
	108 996,34	76 609,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 714,72	32 387,29
FONDS PROPRES	525 675,18	503 960,46
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges		
153100 – PROV.POUR RETRAITE	70 603,00	82 961,00
	70 603,00	82 961,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 603,00	82 961,00
Fonds dédiés sur subventions		
194100 – FONDS DEDIES S/SUBV.		14 550,00
		14 550,00
FONDS DEDIES		14 550,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 – FOURNISSEURS	28 571,40	19 475,74
408100 – FOURN.FACT.NON PARVENUE	19 383,69	18 528,06
	47 955,09	38 003,80
Dettes fiscales et sociales		
421100 – REMUNERATIONS A PAYER	30,20	
428200 – PROV CONGES PAYES	50 677,00	72 402,00
428600 – PERSONNEL CHARGES A PAYER	2 485,00	
431000 – URSSAF	49 683,00	48 630,00
437100 – AFDAS	5 508,97	11 569,56
437302 – AUDIENS	16 330,75	13 838,36
437530 – URSSAF Artistes Auteurs	2,00	
437800 – CEC ONDA	1 360,61	1 274,71
437810 – FCAP	544,25	509,88
437820 – FNAS	1 361,00	1 275,00
437830 – CMB	306,00	
438600 – ORGANISMES SOC. A PAYER	28 639,00	39 097,00
442100 – PRELEVEMENT A LA SOURCE SUR REVENUS	8 195,00	
447110 – TAXE S/SALAIRES	12 817,00	10 571,00
	177 939,78	199 167,51
Autres dettes		
467160 – FONDS MOBILITE	12 000,00	6 629,31
467180 – CONVENTIONS DIVERSES		20 306,56
467200 – CREDITEURS DIVERS	1 051 953,00	1 448 287,00
467220 – MOHA	12,00	
467240 – ROLLIN	544,50	
467250 – COLLETER		154,08
467260 – DAREY	112,00	70,00
467290 – ARAB	120,62	
467300 – CONVENTIONS TOURNEES SURTITRAGES	49 202,00	62 280,00
467310 – SEIGNEUR		59,00
467330 – LHERMITTE	489,28	
467350 – ROGER MAZAS	40,79	
467380 – ILIC	1 293,08	9 065,05

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
467400 – PETIT DHAM	42,00	
467403 – WEISHAAR	472,67	
467404 – WATTS	75,00	45,00
467420 – RESHAPE BUNKERLJUBLJANA	20 772,00	
	1 137 128,94	1 546 896,00
DETTES	1 363 023,81	1 784 067,31
Produits constatés d'avance		
487000 – PRODUITS CONST.AVANCE	414 322,35	667 127,05
	414 322,35	667 127,05
COMPTES DE REGULARISATION	414 322,35	667 127,05
TOTAL DU PASSIF	2 373 624,34	3 052 665,82

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Subventions d'exploitation						
741000 – SUBV.MINISTERE CULTURE	4 103 350,00	91,67	3 824 250,00	91,27	279 100,00	7,30
742100 – SACEM	50 000,00	1,12	50 000,00	1,19		
742300 – SACD	20 000,00	0,45	20 000,00	0,48		
748140 – SUBV GRAC MEDITERRANEE	50 000,00	1,12			50 000,00	
748150 – SUBV DAI INTERNATIONAL			282 000,00	6,73	-282 000,00	-100,00
748300 – SUB COMMISSION EUROPEENNE	230 782,03	5,16	9 814,21	0,23	220 967,82	NS
748400 – SUBV PROHELVETIA	22 022,67	0,49	4 192,22	0,10	17 830,45	425,32
	4 476 154,70	100,00	4 190 256,43	100,00	285 898,27	6,82
Reprises et Transferts de charge						
781531 – REP.PROV.DEPART RETRAITE	12 358,00	0,28			12 358,00	
791000 – TRANF.CHARGES EXPLOIT.	512,82	0,01	23 684,56	0,57	-23 171,74	-97,83
	12 870,82	0,29	23 684,56	0,57	-10 813,74	-45,66
Produits d'exploitation	4 489 025,52	100,29	4 213 940,99	100,57	275 084,53	6,53
Autres achats non stockés et charges externes						
606100 – FOURNITURES D'ENERGIE	6 574,04	0,15	6 236,11	0,15	337,93	5,42
606300 – FOURN.ENTRET./PETIT OUT.	3 091,46	0,07	3 045,52	0,07	45,94	1,51
606400 – FOURNIT.ADMINISTRATIVES	3 741,70	0,08	4 935,31	0,12	-1 193,61	-24,19
611100 – SOUS TRAITANCE MENAGE	14 431,22	0,32	14 547,39	0,35	-116,17	-0,80
613200 – LOCATIONS IMMOBILIERES	170 403,11	3,81	163 723,35	3,91	6 679,76	4,08
613500 – LOCATIONS MOBILIERES	8 581,48	0,19	8 521,99	0,20	59,49	0,70
615210 – ENTRETIEN IMMOBILIER	672,60	0,02	1 618,80	0,04	-946,20	-58,45
615510 – ENTRETIEN MAT.OUTILLAGE	1 345,40	0,03	3 642,31	0,09	-2 296,91	-63,06
615600 – MAINTENANCE	13 754,97	0,31	13 744,18	0,33	10,79	0,08
616000 – PRIMES D'ASSURANCES	3 336,03	0,07	3 176,44	0,08	159,59	5,02
618000 – DOCUMENTATION	6 926,29	0,15	6 193,82	0,15	732,47	11,83
622620 – HONORAIRES ARTISTIQUES	5 254,00	0,12	8 973,00	0,21	-3 719,00	-41,45
622630 – HONORAIRES ADMINISTRATIFS	28 332,00	0,63	19 752,00	0,47	8 580,00	43,44
622640 – HONORAIRES TRADUCTION	3 238,78	0,07	3 168,22	0,08	70,56	2,23
622700 – FRAIS ACTES/CONTENTIEUX	182,74		50,00		132,74	265,48
623400 – CADEAUX	1 535,10	0,03	486,81	0,01	1 048,29	215,34
623610 – SITE INTERNET	6 661,52	0,15	6 452,31	0,15	209,21	3,24
623700 – PUBLICATIONS	1 836,40	0,04	351,55	0,01	1 484,85	422,37
623710 – IMPRESSIONS/TIRAGES DIVER	4 645,61	0,10	5 805,27	0,14	-1 159,66	-19,98
623800 – DONS ET POURBOIRES COUR.	200,00		400,00	0,01	-200,00	-50,00
624100 – COURSIER	742,80	0,02	696,00	0,02	46,80	6,72
625100 – FRAIS DE VOYAGES DEPLAC.	124 963,54	2,79	130 337,29	3,11	-5 373,75	-4,12
625110 – VOYAGE ET DEPLAC. INTERVENANT	29 982,62	0,67	28 472,95	0,68	1 509,67	5,30
625120 – DEPLACEMENTS INVITES	1 345,90	0,03	974,65	0,02	371,25	38,09
625130 – DEPLACEMENTS EXTERIEURS A L'ON			795,18	0,02	-795,18	-100,00
625140 – DEPLACEMENTS COLLECTIFS	15 756,45	0,35	5 489,36	0,13	10 267,09	187,04
625200 – FONDS AIDE A LA MOBILITE	822,66	0,02			822,66	
625210 – FONDS AIDE A LA MOBILITE IMPORT	24 365,61	0,54	24 175,00	0,58	190,61	0,79
625220 – FONDS AIDE A LA MOBILITE EXPOR	2 081,16	0,05	41 398,30	0,99	-39 317,14	-94,97
625230 – FONDS AIDE A LA MOBILITE RESEA	12 704,92	0,28	11 199,15	0,27	1 505,77	13,45
625500 – INDEMN.REPAS MISSION SPECT.	5 130,00	0,11	5 310,00	0,13	-180,00	-3,39
625610 – MISSIONS SPECTACLES PERS.	3 980,85	0,09	4 126,40	0,10	-145,55	-3,53
625611 – MISSIONS SPECTACLES			671,00	0,02	-671,00	-100,00
625700 – RECEPTION	9 702,59	0,22	5 819,94	0,14	3 882,65	66,71
625710 – RECEPTION REUNIONS PRO	1 482,01	0,03	2 956,96	0,07	-1 474,95	-49,88
625720 – RECEPTIONS RENCONTRES PRO	9 482,37	0,21	11 710,50	0,28	-2 228,13	-19,03
626100 – FRAIS AFFRANCHISSEMENTS	7 435,38	0,17	7 078,99	0,17	356,39	5,03

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
626200 – FRAIS TELEPHONE	17 860,01	0,40	13 963,41	0,33	3 896,60	27,91
626300 – FRAIS DE ROUTAGE	843,69	0,02	860,88	0,02	-17,19	-2,00
627000 – SERVICES BANCAIRES	1 228,71	0,03	1 163,07	0,03	65,64	5,64
628110 – COTISATIONS			3 895,00	0,09	-3 895,00	-100,00
628180 – ADHESIONS COTISATIONS	3 745,00	0,08			3 745,00	
628210 – FRAIS FORMATION	365,00	0,01			365,00	
628300 – FORMATION			2 280,00	0,05	-2 280,00	-100,00
628500 – FRAIS RECRUTEMENT	888,00	0,02	468,00	0,01	420,00	89,74
628600 – PRESTATIONS INFORMATIQUES	1 203,15	0,03	1 065,07	0,03	138,08	12,96
628700 – PRESTAT.BASE DE DONNEES	7 320,00	0,16	7 320,00	0,17		
628800 – AUTRES PRESTATIONS	72 709,92	1,62	41 519,31	0,99	31 190,61	75,12
	640 886,79	14,32	628 570,79	15,00	12 316,00	1,96
Impôts et taxes						
631100 – TAXE SUR LES SALAIRES	63 460,53	1,42	61 304,00	1,46	2 156,53	3,52
633300 – FORMATION PROFES./AFDAS	12 083,41	0,27	11 569,62	0,28	513,79	4,44
635120 – TAXES FONCIERES	13 080,32	0,29	12 336,40	0,29	743,92	6,03
635400 – DROITS ENREG.TIMBRES	250,00	0,01			250,00	
637000 – AUTRES IMPOTS ET TAXES	1 997,00	0,04			1 997,00	
	90 871,26	2,03	85 210,02	2,03	5 661,24	6,64
Salaires et Traitements						
641110 – REM PERSONNEL PERMANENT	708 945,99	15,84	683 920,41	16,32	25 025,58	3,66
641120 – REMUN/PERS.OCCASIONNEL	11 551,63	0,26	12 024,44	0,29	-472,81	-3,93
641200 – CONGES PAYES	-21 725,00	-0,49	5 807,42	0,14	-27 532,42	-474,09
641300 – PRIMES ET GRATIFICATIONS	33 535,94	0,75	32 055,00	0,76	1 480,94	4,62
641301 – GRATIFICATION STAGIAIRE	1 848,75	0,04	2 100,00	0,05	-251,25	-11,96
641420 – INDEMNITES RUPTURE LICENCIEME	2 485,00	0,06			2 485,00	
641430 – INDEMNITES RETRAITE	10 623,13	0,24			10 623,13	
641440 – INDEMNITES FIN DE CONTRAT	222,69		1 215,25	0,03	-992,56	-81,68
641550 – PRIME DE TRANSPORT	6 256,90	0,14	6 391,50	0,15	-134,60	-2,11
641560 – INDEMNITE TRANSPORT VELO	454,55	0,01	35,00		419,55	NS
	754 199,58	16,85	743 549,02	17,74	10 650,56	1,43
Charges sociales						
645100 – COTISATIONS URSSAF	221 224,36	4,94	222 131,60	5,30	-907,24	-0,41
645200 – COTISATIONS MUTUELLES	12 230,11	0,27	11 509,68	0,27	720,43	6,26
645300 – COTISATIONS RETRAITE	70 531,52	1,58	66 523,80	1,59	4 007,72	6,02
645400 – COTISATIONS ASSEDIC	32 612,63	0,73	30 680,44	0,73	1 932,19	6,30
645510 – CH.SOC.S/CONGES PAYES	-10 458,00	-0,23	2 452,00	0,06	-12 910,00	-526,51
645600 – COTISATION AGESEA			33,00		-33,00	-100,00
645700 – COTISATIONS URSSAF Artistes Auteurs	123,00				123,00	
647100 – TICKET RESTAURANT	15 311,29	0,34	16 334,85	0,39	-1 023,56	-6,27
647200 – VERSEMENT COMITE ENTREP.	4 780,74	0,11	4 565,67	0,11	215,07	4,71
647201 – PARITARISME	1 912,20	0,04	1 826,22	0,04	85,98	4,71
647300 – FNAS	4 780,74	0,11	4 565,67	0,11	215,07	4,71
647500 – MED.TRAVAIL / PHARMACIE	2 280,89	0,05	1 836,00	0,04	444,89	24,23
	355 329,48	7,94	362 458,93	8,65	-7 129,45	-1,97
Amortissements et provisions						
681110 – DOT.AMORT.IMMO.INCORPOR.	3 205,46	0,07	12 085,63	0,29	-8 880,17	-73,48
681120 – DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLE	7 533,48	0,17	7 205,42	0,17	328,06	4,55
681531 – PROV RETRAITE			13 950,00	0,33	-13 950,00	-100,00
	10 738,94	0,24	33 241,05	0,79	-22 502,11	-67,69
Autres charges						
651600 – DROITS D'AUTEURS	250,00	0,01			250,00	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
658100 – GARANTIE FINANCIERE CG	2 519 699,00	56,29	2 474 915,00	59,06	44 784,00	1,81
	2 519 949,00	56,30	2 474 915,00	59,06	45 034,00	1,82
Charges d'exploitation	4 371 975,05	97,67	4 327 944,81	103,29	44 030,24	1,02
RESULTAT D'EXPLOITATION	117 050,47	2,61	-114 003,82	-2,72	231 054,29	-202,67
Opérations faites en commun						
655001 – QUOTE PART OPERATION COMMUN	-170 091,04	-3,80	-3 528,00	-0,08	-166 563,04	NS
655080 – AUTRES COPRODUCTIONS	-5 500,00	-0,12	-2 933,34	-0,07	-2 566,66	87,50
655100 – AIDE TOURNEE TRANSPORT SURTIT	-65 428,00	-1,46	-75 590,00	-1,80	10 162,00	-13,44
655200 – AIDE AU SURTITRAGE HORS TOURN	-23 279,00	-0,52	-25 810,00	-0,62	2 531,00	-9,81
755000 – COPRODUCTIONS	3 256,98	0,07	11 293,10	0,27	-8 036,12	-71,16
	-261 041,06	-5,83	-96 568,24	-2,30	-164 472,82	170,32
Produits financiers						
768000 – AUTRES PROD.FINANCIERS	3 829,70	0,09	7 979,67	0,19	-4 149,97	-52,01
	3 829,70	0,09	7 979,67	0,19	-4 149,97	-52,01
Résultat financier	3 829,70	0,09	7 979,67	0,19	-4 149,97	-52,01
RESULTAT COURANT	-140 160,89	-3,13	-202 592,39	-4,83	62 431,50	-30,82
Produits exceptionnels						
771000 – PRODUITS EXCEPT. DIVERS	1,65		8,28		-6,63	-80,07
772000 – PROD.DIV./EXERCICE ANT.			2 974,00	0,07	-2 974,00	-100,00
772100 – PDTS S/GARANTIES ANTER.	144 323,00	3,22	143 550,00	3,43	773,00	0,54
772200 – ANNULATION AIDES ETR EXO ANTE	3 585,00	0,08	6 679,00	0,16	-3 094,00	-46,32
775000 – PRODUIT CESION ELTS ACTIF			490,40	0,01	-490,40	-100,00
	147 909,65	3,30	153 701,68	3,67	-5 792,03	-3,77
Charges exceptionnelles						
671800 – AUTRES CH.EXCEP./OP.GEST.	469,24	0,01			469,24	
672000 – CHARGES/EXERC.ANTERIEURS	114,80				114,80	
	584,04	0,01			584,04	
Résultat exceptionnel	147 325,61	3,29	153 701,68	3,67	-6 376,07	-4,15
Report des ressources non utilisées						
789400 – REP.FONDS DEDIES	14 550,00	0,33	95 828,00	2,29	-81 278,00	-84,82
	14 550,00	0,33	95 828,00	2,29	-81 278,00	-84,82
Engagements à réaliser						
689400 – ENGAGEMENT A REALISER			14 550,00	0,35	-14 550,00	-100,00
			14 550,00	0,35	-14 550,00	-100,00
EXCEDENT OU DEFICIT	21 714,72	0,49	32 387,29	0,77	-10 672,57	-32,95

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ONDA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 373 624 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 21 715 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 6 ans

* Matériel de bureau : 3 à 4 ans

* Mobilier : 5 à 6 ans

* Logiciels et autres incorporels : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

RATTACHEMENT DES GARANTIES FINANCIERES :

Les garanties financières figurant en charge sont les garanties portant sur des spectacles diffusés au cours de l'exercice.

Le solde des garanties financières non réglées et figurant en produits exceptionnels est de 147 908 €.

RATTACHEMENT DES CHARGES DE COPRODUCTIONS ET DE PARTENARIATS :

Les conventions figurant en charges dans les comptes 655 sont des conventions portant sur des spectacles diffusés au cours de l'exercice.

PROVISION POUR DEPART A LA RETRAITE :

Selon les recommandations 2003-R-01 du 01 avril 2003, le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités pour départ à la retraite est calculé selon la méthode actuarielle, en intégrant l'incidence des charges sociales et en application du régime de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans

Le montant de cette provision figure sur l'état des provisions et dépréciations ci-après.

MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX CADRES DIRIGEANTS :

Conformément à l'article 20 de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ;

Conformément à l'article L212-15-1 du Code du Travail, sont considérés comme ayant la qualité de cadres dirigeants, les cadres auxquels sont confiés des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise.

L'association ne compte deux cadres dirigeants rémunérés. Leur rémunération brute, avantage en nature compris, s'élève à 144 967 € au titre de l'exercice 2019.

SUBVENTION COMMISSION EUROPEENNE :

La Commission Européenne a attribué à l'association ONDA une subvention d'un montant de 598 603,28 € (50% des dépenses 1 197 207,28 €) pour le projet RESHAPE qui s'étalera sur la période allant du 1er septembre 2018 au 31 mars 2021. L'association ONDA est le chef de file de ce projet et est associée à 11 partenaires.

Au cours de l'exercice 2018, l'association ONDA a reçu 239 441,31 € d'acompte de cette subvention, a comptabilisé 22 550,76 € de charges. Le montant de la subvention comptabilisé pour l'exercice 2018 est de 9 814,21 €.

Au cours de l'exercice 2019, l'association ONDA a comptabilisé 298 728,16 € de charges. Le montant de la subvention comptabilisé pour l'exercice 2019 est de 230 782,03 €.

EFFECTIF :

L'effectif moyen est de 17 personnes.

Faits caractéristiques

EVENEMENT POST-CLOTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.

L'association a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

Les soutiens financiers accordés par l'ONDA seront honorés auprès des structures qui paieront les montants des contrats de cession des compagnies en dépit de l'annulation des représentations.

Notes sur le bilan

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	258 112	10 390		268 501
Immobilisations incorporelles	258 112	10 390		268 501
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	178 129			178 129
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 626	4 598	999	73 225
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	247 755	4 598	999	251 354
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	40 240	2 132		42 372
Immobilisations financières	40 240	2 132		42 372
ACTIF IMMOBILISE	546 107	17 120	999	562 228

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	248 978	3 205		252 184
Immobilisations incorporelles	248 978	3 205		252 184
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	173 923	1 444		175 367
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 807	6 089	999	63 896
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	232 730	7 533	999	239 264
ACTIF IMMOBILISE	481 708	10 739	999	491 448

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 508 111 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 372		42 372
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	716	716	
Autres	456 798	456 798	
Charges constatées d'avance	8 225	8 225	
Total	508 111	465 739	42 372
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORGANISMES PROD. A RECEV.	900
Total	900

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges	82 961		12 358		70 603
Total	82 961		12 358		70 603
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation			12 358		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 777 346 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 955	47 955		
Dettes fiscales et sociales	177 940	177 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 137 129	1 137 129		
Produits constatés d'avance	414 322	414 322		
Total	1 777 346	1 777 346		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers le groupe et les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUE	19 384
PROV CONGES PAYES	50 677
PERSONNEL CHARGES A PAYER	2 485
ORGANISMES SOC. A PAYER	28 639
Total	101 185

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANC.	8 225		
Total	8 225		

Produits constatés d’avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST.AVANCE	414 322		
Total	414 322		

Notes sur le compte de résultat

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
MINISTERE CULTURE	24 250	14 550	14 550		
Total	24 250	14 550	14 550		

Charges et Produits exceptionnels

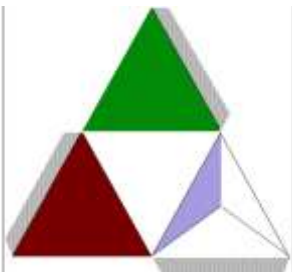
Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	469	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2
TOTAL	469	2

Analyse bilan

POSTES	2019	2018
A/ IMMOBILISATIONS NETTES	70 780	64 399
Capital souscrit ou fonds associatif		
+ Réserves	394 964	394 964
+ Report à nouveau	108 996	76 609
+ Résultat de l'exercice	21 715	32 387
+ Subvention d'investissement nette		
B/ TOTAL DU CAPITAL PROPRE	525 675	503 960
Provisions pour risques et charges	70 603	82 961
+ Fonds dédiés sur subvention		14 550
+ Provision pour dépréciation actif circulant		
+ Emprunts bancaires à plus d'un an (1)		
+ Autres emprunts à plus d'un an (2)		
+ Avances conditionnées à plus d'un an		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices		
C/ TOTAL DES AUTRES CAPITAUX	70 603	97 511
D/ FINANCEMENT STABLE = (B + C)	596 278	601 471
E/ FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL = (D - A)	525 498	537 073
Stocks		
+ Subventions à recevoir		
+ T.V.A		
+ Autres créances	457 913	486 960
+ Charges constatées d'avance	8 225	13 266
F/ TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	466 138	500 226
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT HORS SUBVENTIONS	466 138	500 226
Acomptes et avances dont les abonnements		
+ Dettes fournisseurs	47 955	38 004
+ Dettes financières		
+ Dettes sociales et fiscales	177 940	199 168
+ Emprunts à moins d'un an (3)		
+ T.V.A à régler		
+ Autres dettes	1 137 129	1 546 896
+ Produits constatés d'avance	414 322	667 127
G/ TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	1 777 346	2 451 194
H/ BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (F - G)	-1 311 208	-1 950 969
Valeurs mobilières de placement		
+ Disponibilités	1 836 707	2 488 042
- Concours bancaires (4)		
I/ TRESORERIE	1 836 707	2 488 042
TOTAL ACTIF	2 373 624	3 052 666
TOTAL PASSIF	2 373 624	3 052 666



TETRA AUDIT

société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable

OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE, ONDA

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE

Association loi 1901

Siège social : 13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Siren : 303 574 073

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE, ONDA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Bureau sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ONDA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :



OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE

- les garanties financières représentent 58% des charges d'exploitation et 48% du passif.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A ce jour, les documents préparatoires à votre Assemblée à venir n'étant pas encore établis, il ne nous a pas été possible d'en vérifier leur conformité avec les comptes annuels de votre Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association ONDA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ONDA ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

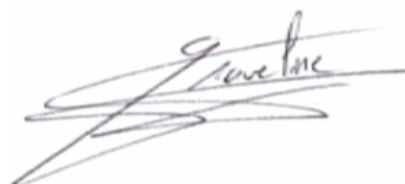
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de votre Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton-le-Pont, le 16 avril 2020



TETRA AUDIT
représentée par Frédéric GRAVELINE
Commissaire aux Comptes
Associé et mandataire social



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt	268 501	252 184	16 317	9 133
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	251 354	239 264	12 090	15 026
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	42 372		42 372	40 240
ACTIF IMMOBILISE	562 228	491 448	70 780	64 399
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	399		399	16
Créances				
Usagers et comptes rattachés	716		716	1 785
Autres créances	456 798		456 798	485 159
Divers				
Disponibilités	1 836 707		1 836 707	2 488 042
ACTIF CIRCULANT	2 294 619		2 294 619	2 975 002
Charges constatées d'avance	8 225		8 225	13 266
COMPTES DE REGULARISATION	8 225		8 225	13 266
TOTAL DE L'ACTIF	2 865 072	491 448	2 373 624	3 052 666



Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Autres réserves	394 964	394 964
Report à nouveau	108 996	76 609
RESULTAT DE L'EXERCICE	21 715	32 387
FONDS PROPRES	525 675	503 960
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour charges	70 603	82 961
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 603	82 961
Fonds dédiés sur subventions		14 550
FONDS DEDIES		14 550
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 955	38 004
Dettes fiscales et sociales	177 940	199 168
Autres dettes	1 137 129	1 546 896
DETTES	1 363 024	1 784 067
Produits constatés d'avance	414 322	667 127
COMPTES DE REGULARISATION	414 322	667 127
TOTAL DU PASSIF	2 373 624	3 052 666



Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%
Subventions d'exploitation	4 476 155	100,00	4 190 256	100,00
Reprises et Transferts de charge	12 871	0,29	23 685	0,57
Produits d'exploitation	4 489 026	100,29	4 213 941	100,57
Autres achats non stockés et charges externes	640 887	14,32	628 571	15,00
Impôts et taxes	90 871	2,03	85 210	2,03
Salaires et Traitements	754 200	16,85	743 549	17,74
Charges sociales	355 329	7,94	362 459	8,65
Amortissements et provisions	10 739	0,24	33 241	0,79
Autres charges	2 519 949	56,30	2 474 915	59,06
Charges d'exploitation	4 371 975	97,67	4 327 945	103,29
RESULTAT D'EXPLOITATION	117 050	2,61	-114 004	-2,72
Opérations faites en commun	-261 041	-5,83	-96 568	-2,30
Produits financiers	3 830	0,09	7 980	0,19
Résultat financier	3 830	0,09	7 980	0,19
RESULTAT COURANT	-140 161	-3,13	-202 592	-4,83
Produits exceptionnels	147 910	3,30	153 702	3,67
Charges exceptionnelles	584	0,01		
Résultat exceptionnel	147 326	3,29	153 702	3,67
Report des ressources non utilisées	14 550	0,33	95 828	2,29
Engagements à réaliser			14 550	0,35
EXCEDENT OU DEFICIT	21 715	0,49	32 387	0,77

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ONDA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 373 624 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 21 715 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 6 ans

* Matériel de bureau : 3 à 4 ans

* Mobilier : 5 à 6 ans

* Logiciels et autres incorporels : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

RATTACHEMENT DES GARANTIES FINANCIERES :

Les garanties financières figurant en charge sont les garanties portant sur des spectacles diffusés au cours de l'exercice.
Le solde des garanties financières non réglées et figurant en produits exceptionnels est de 147 908 €.

RATTACHEMENT DES CHARGES DE COPRODUCTIONS ET DE PARTENARIATS :

Les conventions figurant en charges dans les comptes 655 sont des conventions portant sur des spectacles diffusés au cours de l'exercice.

PROVISION POUR DEPART A LA RETRAITE :

Selon les recommandations 2003-R-01 du 01 avril 2003, le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités pour départ à la retraite est calculé selon la méthode actuarielle, en intégrant l'incidence des charges sociales et en application du régime de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1%
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans

Le montant de cette provision figure sur l'état des provisions et dépréciations ci-après.

MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX CADRES DIRIGEANTS :

Conformément à l'article 20 de la Loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés ;
Conformément à l'article L212-15-1 du Code du Travail, sont considérés comme ayant la qualité de cadres dirigeants, les cadres auxquels sont confiés des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise.

L'association ne compte deux cadres dirigeants rémunérés. Leur rémunération brute, avantage en nature compris, s'élève à 144 967 € au titre de l'exercice 2019.

SUBVENTION COMMISSION EUROPEENNE :

La Commission Européenne a attribué à l'association ONDA une subvention d'un montant de 598 603,28 € (50% des dépenses 1 197 207,28 €) pour le projet RESHAPE qui s'étalera sur la période allant du 1er septembre 2018 au 31 mars 2021. L'association ONDA est le chef de file de ce projet et est associée à 11 partenaires.

Au cours de l'exercice 2018, l'association ONDA a reçu 239 441,31 € d'acompte de cette subvention, a comptabilisé 22 550,76 € de charges. Le montant de la subvention comptabilisé pour l'exercice 2018 est de 9 814,21 €.

Au cours de l'exercice 2019, l'association ONDA a comptabilisé 298 728,16 € de charges. Le montant de la subvention comptabilisé pour l'exercice 2019 est de 230 782,03 €.

EFFECTIF :

L'effectif moyen est de 17 personnes.

Faits caractéristiques

EVENEMENT POST-CLOTURE

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un évènement majeur.

L'association a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un évènement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes au 31 décembre 2019 au titre de cet évènement.

Les soutiens financiers accordés par l'ONDA seront honorés auprès des structures qui paieront les montants des contrats de cession des compagnies en dépit de l'annulation des représentations.

Notes sur le bilan

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	258 112	10 390		268 501
Immobilisations incorporelles	258 112	10 390		268 501
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	178 129			178 129
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 626	4 598	999	73 225
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	247 755	4 598	999	251 354
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	40 240	2 132		42 372
Immobilisations financières	40 240	2 132		42 372
ACTIF IMMOBILISE	546 107	17 120	999	562 228

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	248 978	3 205		252 184
Immobilisations incorporelles	248 978	3 205		252 184
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	173 923	1 444		175 367
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	58 807	6 089	999	63 896
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	232 730	7 533	999	239 264
ACTIF IMMOBILISE	481 708	10 739	999	491 448



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 508 111 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 372		42 372
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	716	716	
Autres	456 798	456 798	
Charges constatées d'avance	8 225	8 225	
Total	508 111	465 739	42 372
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORGANISMES PROD. A RECEV.	900
Total	900



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques & charges	82 961		12 358		70 603
Total	82 961		12 358		70 603
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation			12 358		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 777 346 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 955	47 955		
Dettes fiscales et sociales	177 940	177 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 137 129	1 137 129		
Produits constatés d'avance	414 322	414 322		
Total	1 777 346	1 777 346		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers le groupe et les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUE	19 384
PROV CONGES PAYES	50 677
PERSONNEL CHARGES A PAYER	2 485
ORGANISMES SOC. A PAYER	28 639
Total	101 185



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES AVANC.	8 225		
Total	8 225		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONST.AVANCE	414 322		
Total	414 322		

Notes sur le compte de résultat

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
MINISTERE CULTURE	24 250	14 550	14 550		
Total	24 250	14 550	14 550		

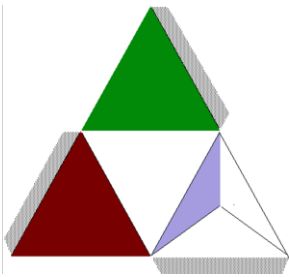
Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	469	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2
TOTAL	469	2





TETRA AUDIT

société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable

OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE, ONDA

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE

Association loi 1901

Siège social : 13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

Siren : 303 574 073

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Conventions non autorisées préalablement

En application de l'article L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.



OFFICE NATIONAL DE DIFFUSION ARTISTIQUE

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

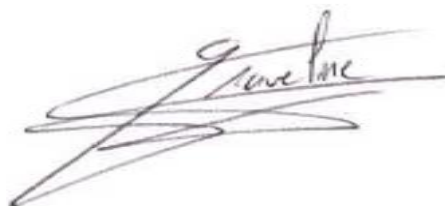
1. Avec le Ministère de la Culture

Votre Association a conclu une convention pluriannuelle avec le Ministère de la Culture dont l'objet est le financement de l'activité de l'Association ONDA et son fonctionnement général.

La subvention perçue sur l'exercice 2019 dans le cadre de cette convention s'élève à **4 103 350 €**. Les personnes concernées par cette convention sont le Ministre de la Culture et les membres de droit le représentant.

Cette convention n'a pas suivi la procédure d'autorisation car elle avait été considérée comme révélant d'une convention courante.

Fait à Charenton-le-Pont, le 16 avril 2020



TETRA AUDIT
représentée par Frédéric GRAVELINE
Commissaire aux Comptes
Associé et mandataire social

